



Compte-rendu du Conseil Municipal du 21 septembre

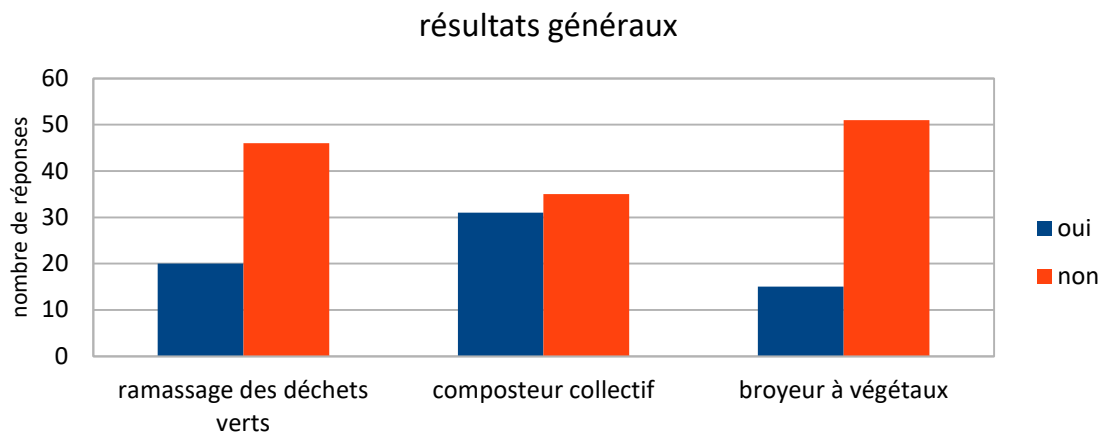
1. Projet de la garderie

Le projet de construction de garderie va devoir être repensé par la commission bâtiment car depuis le mois de mars 2021, la loi oblige, pour toute construction de plus de 20 m² accueillant du public, de faire appel à un architecte. La commission attend son avis pour pouvoir proposer un projet au Conseil.

2. Devis pour curage d'un fossé

Le Conseil a accepté le devis pour le curage et l'empierrement du ruisseau du petit chemin de Saint Laurent.

3. Enquête sur les déchets verts



Suite aux résultats de l'enquête menée auprès de la population, le Conseil a décidé de proposer des animations de sensibilisation afin d'aider les administrés dans la gestion de leurs déchets verts.

4. Questions diverses

- Le CRER a effectué un diagnostic énergétique de nos logements communaux. Le Conseil attend les conclusions de cette étude.
- Le 30 septembre, le CAUE va proposer un projet d'aménagement et de sécurisation de la voie ferrée.
- Des travaux de réfection des chemins de la Gabauge et des Ardennes vont être effectués. Ces chemins étant mitoyens avec Saint Maixent de Beugné, les frais seront partagés.
- Les travaux des chemins d'accès au parc éolien ont commencé le 16 août.
- Des subventions ont été accordées pour la création du skate-park et les travaux vont pouvoir commencer.
- Les arbres des places de la Commune et de la cour de l'école vont être élagués et le paillage sera mis à la disposition des administrés qui le souhaitent.
- Des « chantiers citoyens » vont être proposés à la population. Toute personne bénévole désireuse d'embellir notre Commune sera la bienvenue.

- Demandes d'administrés :

- Y'a-t-il un projet d'aire de jeux pour les petits ? Oui c'est en cours de réflexion.
- Y aura-t-il la fibre optique à Saint Laurs ? D'ici 2025, toutes les communes des Deux-Sèvres devraient en être équipées.
- Des eaux de pluie venant de la route s'infiltrent dans une maison. La Commission voirie se déplacera pour trouver une solution à ce problème.
- Un des murs du cimetière s'effrite. La Commission bâtiment se rendra sur place pour constater les travaux nécessaires.